

# Politique

## Santé, Sécurité et Environnement

Pour respecter les exigences des normes ISO 45001 et ISO 14001, la Direction s'engage à :

- entreprendre une démarche d'Amélioration Continue dans les domaines de la Santé au Travail, de la Sécurité au Travail et de l'Environnement en mettant en place l'ensemble des actions nécessaires :
  - pour offrir des conditions de travail saines et sûres en vue de prévenir les accidents et maladies liés au travail
  - pour éliminer les dangers, atténuer les risques Santé et Sécurité au Travail
  - pour limiter les impacts de ses activités, en particulier à prévenir toute pollution et préserver les ressources
- respecter en permanence la législation et les réglementations applicables de l'entreprise en tenant également compte de celles des parties intéressées
- participer à des initiatives locales de protection de l'environnement et à favoriser la biodiversité
- consulter et faire participer les parties intéressées
- s'assurer de la compréhension des actions menées pour une amélioration comportementale en matière de sécurité et santé et pour une meilleure protection de l'environnement
- communiquer les objectifs Santé, Sécurité et Environnement aux employés et aux parties intéressées

Nos objectifs sont liés aux axes stratégiques identifiés par notre Plan Directeur annuel.

**Les objectifs Santé et Sécurité** sont définis chaque année dans le but d'identifier et de réduire les risques encourus par notre personnel, nos sous-traitants intervenants et nos visiteurs.

Les actions et les indicateurs définis sont axés sur la vigilance partagée et plus particulièrement sur :

- Le renforcement du comportement « Sécurité » :
  - en réduisant les facteurs de risque identifiés par le document unique
  - en déployant les actions de terrain et les formations au plus proche des activités de chacun
- La réduction des accidents déclarés, des accidents bénins et des maladies professionnelles
- L'identification et le traitement des presque-accidents et des situations dangereuses
- La limitation des risques d'accidents de circulation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise.

**Les objectifs Environnementaux** sont définis chaque année, dans le but de préserver les ressources naturelles et de réduire nos nuisances sur l'environnement, sur la base de l'analyse environnementale de l'entreprise.

Les indicateurs de performance quantifient : nos consommations d'énergie et d'eau, la génération de déchets, l'utilisation de produits chimiques.

La mise en œuvre de cette politique fait appel à l'adhésion, à la participation et aux compétences de tout le personnel.

**Le soussigné, Arnaud BAÏLO, délègue la responsabilité de la mise en place et du suivi du système de management de la Santé et de la Sécurité au Travail, à la Directrice des Ressources Humaines et ceux du système de management environnemental au Directeur Méthodes et Maintenances.**



Arnaud BAÏLO

Président de PUNCH Powerglide Strasbourg